

ENTRETIEN

À chacun son rôle !

P. 3

À LA LOUPE

L'action de la Fondation
Paul Bennetot à travers 4 exemples

P. 6

INITIATIVE

Restos du cœur :
ADN solidaire

P. 12



PARTICIPE Présent

JANVIER 2017
N°52

HORS-SÉRIE
MÉCÉNAT MÉDICAL,
MÉDICO-SOCIAL
& SOCIAL

ÉDITO

Daniel Havis
Président



À l'heure où le *Groupe Matmut* connaît de nouvelles évolutions dans son développement, il me semble important de revenir sur certains des fondements qui président à son action, tant il est vrai que l'avenir d'une institution ne s'écrit bien que s'il est en continuité avec son histoire.

À l'occasion du 10^e anniversaire de la Fondation Paul Bennetot, j'ai souhaité que cet aspect de l'engagement de la Matmut soit mis en lumière à travers ce numéro hors-série de *Participe Présent* consacré au mécénat médical, médico-social et social.

Tout le monde connaît l'engagement de la Matmut et de son fondateur, en direction des activités dites du « Livre III » du Code de la Mutualité. On ne peut évoquer la mémoire de Paul Bennetot sans penser en particulier « pharmacie mutualiste » ou « optique mutualiste, Cooptimut et Visaudio ».

Cependant, bien que ces actions aient eu un rôle décisif notamment dans le développement du tiers payant pharmaceutique et dans la relative régulation des tarifs de l'optique de détail, il serait réducteur de limiter l'action à ces aspects.

Au-delà de la gestion directe, la Matmut s'est attachée, dès la création de la Fondation de l'Avenir à encourager le progrès médical.

Ces quelques pages témoignent de l'attachement de notre Groupe au progrès, à l'innovation, à la recherche et plus particulièrement à l'amélioration des pratiques médicales, que soutient la Fondation Paul Bennetot et qui dépassent notre simple rôle d'assureur.

Elles démontrent, je l'espère, l'ambition toujours vivante de notre contribution à l'intérêt général.

COMITÉ DE RÉDACTION PARTICIPE PRÉSENT

Daniel Havis (Président) – Dominique Levacher (DGA RHRS) – Max Duval (DGA RHRS) – Sylvie Eskinazi (Secrétariat Général) – Valérie Godi (Secrétariat Général) – Emma Hallouin-Mélou (Direction de la Communication) – Sébastien Lefrançois (DGA RHRS) – Myriam Reuter-Bourret (Secrétariat Général) – Mathilde Roy-Dhalluin (DGA RHRS) – Émilie Vauquier (DGA RHRS) – Isabelle Verdebout (Secrétariat Général) – Studio Matmut (Direction de la Communication).

CONTACT : participe.present@matmut.fr



FONDATION

Paul Bennetot

*La Fondation du
Groupe Matmut*

FONDATION PAUL BENNETOT : LES RAISONS D'UN ENGAGEMENT

La Fondation Paul Bennetot a fêté ses 10 ans en septembre 2016. Voilà l'occasion pour le Groupe Matmut et son Président Daniel Havis de rappeler les raisons qui ont conduit à sa naissance et de mettre en lumière son action. Fervent mutualiste, Paul Bennetot était aussi un militant pragmatique. La poursuite d'une action concrète et la volonté de lui rendre hommage ont sous-tendu la création de la Fondation éponyme.

Président fondateur de la *Matmut*, Paul Bennetot a mené, tout au long de sa vie militante, une action en faveur du « droit à ». Droit à la santé, droit au médicament avec les pharmacies mutualistes et le développement de la pratique du tiers payant, droit au droit avec la protection juridique. Il a été au travers de son action au centre des préoccupations liées à la mutualité, la santé, la réparation des préjudices corporels, la réparation des traumatismes...

À sa mort en 2005, avec le Conseil d'Administration, Daniel Havis a souhaité mettre en place une structure pour conserver la mémoire de son nom pour les générations à venir, mais aussi pour prolonger son action, en visant sans cesse à améliorer les différentes situations de la vie quotidienne que peuvent rencontrer les sociétaires.



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Fondation Paul Bennetot :
les raisons d'un engagement P. 1

ENTRETIEN

À chacun son rôle P. 3
Une société savante, c'est quoi ? ... P. 4
80 projets soutenus en 10 ans ... P. 4
Un cercle vertueux P. 5

À LA LOUPE

Un projet ambitieux P. 6
Déficience sensorielle et
employabilité doivent rester
compatibles P. 6
Les urgences comptent aussi
sur les bénévoles P. 7
Mieux former le soignant
et mieux informer le patient P. 7

ZOOM SUR...

Une mutualisation au service
de l'intérêt général P. 8
La psychiatrie, nouveau champ
de recherche P. 9
À chaque fondation son action ... P. 9
Une âme mutualiste P. 10

EN CHIFFRES

Le mécénat médical, médico-
social et social en chiffres P. 11

INITIATIVE

Restos du cœur :
ADN solidaire P. 12

Il est apparu qu'une fondation orientée spécialement vers le soutien d'une recherche médicale appliquée, qui intervient surtout autour des problématiques liées aux difficultés de mobilité post-traumatique ou liées au vieillissement, pouvait avoir un sens. Paul Bennetot n'aimait pas le développement des grandes théories, il préférerait « ceux qui trouvent » à « ceux qui cherchent » et il avait cette volonté du pragmatisme de l'action, qualité intrinsèque aux fondamentaux de fonctionnement de la Fondation de l'Avenir.

Aussi, en 2006, avec le concours de la Mutualité Française Seine-Maritime et compte tenu des liens existants entre la **Matmut** et la Fondation de l'Avenir (voir page 8) depuis sa création, le Conseil d'Administration a naturellement examiné la façon de créer une fondation placée sous l'égide de cette dernière et a choisi de la dénommer « Fondation Paul Bennetot ».

« Sans s'accaparer les atours de la vertu », la **Matmut** a eu le souhait d'encourager depuis 10 ans l'action de la Fondation Paul Bennetot. Toutefois, si certaines études peuvent intéresser la **Matmut** et les assureurs en général, la dimension n° 1 de l'activité de la Fondation n'en demeure pas moins l'intérêt général.

Ce numéro hors-série de Participe Présent revient sur les origines et le contexte de la création de la Fondation Paul Bennetot et présente les actions concrètes réalisées durant 10 années. Il présente également la Fondation de l'Avenir et la Fondation Charles Nicolle, ainsi que les engagements du Groupe dans les univers mutualistes ou sociaux.



Paul Bennetot



DANIEL HAVIS

« La création de la Fondation Paul Bennetot est née de notre volonté de rendre hommage au Président fondateur de la Matmut et de poursuivre la mise en place d'actions réelles d'accompagnement des patients. »

DES ENTRETIENS À RETROUVER EN VIDÉO

Parallèlement à la rédaction de ce numéro hors-série de Participe Présent, un entretien vidéo entre Daniel Havis, président du *Groupement Matmut* et Président du Comité de Gestion de la Fondation Paul Bennetot et Dominique Letourneau, Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir, vous permet de mieux comprendre le rôle de la Fondation Paul Bennetot et son implication dans le domaine médico-social.



L'icône vous avertit des vidéos à retrouver sur votre poste de travail* selon les thèmes abordés.

Le premier sujet abordé correspond aux origines de la Fondation Paul Bennetot.

* Menu démarrer/ Tous les programmes/ Vidéos/Participe Présent Hors Série.





Daniel Havis, Président du Groupe Matmut et Président du Comité de Gestion de la Fondation Paul Bennetot et Dominique Letourneau, Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir

À CHACUN SON RÔLE !

La Fondation Paul Bennetot agit tel un facilitateur pour accompagner l'innovation au sein des structures mutualistes. Pour ce faire, elle s'appuie avant tout sur l'expertise d'un Comité scientifique à la composition remarquable, qui vient éclairer les membres du Comité de gestion dans leur prise de décision.

La Fondation Paul Bennetot est résolument tournée vers le soutien à l'innovation, à la recherche et à l'amélioration des pratiques en traumatologie et dépendance, au sein des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM). Toutefois, elle ne s'interdit pas de soutenir des dossiers présentés par des acteurs privés ou publics, dont l'objet est à but non lucratif, dès lors qu'ils participent à la mutualisation et à la capitalisation des expériences en mutualité.

Afin de placer son ambition à un niveau immédiatement élevé pour être en capacité de répondre de façon pertinente aux besoins de financement rencontrés, la Fondation Paul Bennetot s'est dotée d'un Comité scientifique dès sa création. Du fait de sa relation avec la Fondation de l'Avenir, et afin de s'appuyer sur sa légitimité, la Fondation Paul Bennetot a appelé à ses côtés Pierre Carli*, homme pragmatique et référent dans son domaine, qui a été le premier président du Comité scientifique, après avoir été celui de la Fondation de l'Avenir.

La Fondation Paul Bennetot a d'emblée été positionnée comme devant être l'interface entre le chercheur et le praticien, directement en lien avec le patient. C'est en favorisant la réflexion sur les préoccupations que rencontrent concrètement les professionnels, que l'on favorise à terme de nouvelles pratiques de soins tout en améliorant la prise en charge et l'éducation thérapeutique des patients.

Le renouvellement des membres du Comité scientifique et son élargissement à d'autres compétences métier permettent l'ouverture à de nouvelles possibilités de collaborations avec les sociétés savantes. Aujourd'hui, le Comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot, présidé par le Professeur Norbert Passuti (voir ci-contre), est composé de personnalités très engagées dans la réflexion scientifique vis-à-vis de leurs pairs et permet aux membres du Comité de gestion, composé assez largement de représentants de la Matmut, d'être éclairés au travers d'un prisme qui ne soit pas exclusif de celui auquel l'assureur pourrait avoir recours.

* Médecin chef du SAMU de Paris (anesthésiste/réanimateur).



DANIEL HAVIS

« L'objectif de la Fondation Paul Bennetot est de faciliter des développements et une recherche médicale bénéficiant directement aux patients après l'accident ou la maladie afin de contribuer à améliorer les traitements, la réparation, la reprise d'une vie « normale » en facilitant, notamment, le retour à l'emploi. »

ZOOM



COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

PRÉSIDENT

Professeur Norbert PASSUTI

Chirurgien orthopédiste, chef du pôle ostéo-articulaire, Président de la Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (SOFOT)

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Professeur Paul CALMELS

Médecin rééducateur, pôle de médecine physique et de rééducation
CHU Saint-Étienne

Professeur Enrique CASALINO

Chef du pôle Soins Urgents Pré-hospitaliers Réanimation Anesthésie (SUPRA)
Groupe Hospitalier Universitaire Paris Nord/Val-de-Seine

Docteur Olivier GUILLIN

Psychiatre praticien hospitalier, chef de service psychiatrie adulte
CHS Sotteville-lès-Rouen

Ljilijana JOVIC

Directrice des soins et conseillère technique
ARS Île-de-France

Sébastien LAPORTE

Ingénieur spécialisé en biomécanique
Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak à Paris

Pavel LINDBERG

Kinésithérapeute, chargé de recherche INSERM
CH Saint-Anne à Paris

Gaëlle OPOLCZYNSKI

Psychologue spécialisée en neuropsychologie
CHS Sotteville-lès-Rouen

Docteur Christiane VERNY

Médecin gériatre
CHU de Bicêtre

Docteur Vincent RIALLE

Président de la Société Française de Technologie pour l'Autonomie et la Gérontologie (SFTAG)

Nicolas BIARD

Ergothérapeute, directeur du pôle formation continue
Institut de Formation en Pédiatrie-Podologie, Ergothérapie et Masso-Kinésithérapie (IFPEK)

ZOOM



COMPOSITION DU COMITÉ DE GESTION

PRÉSIDENT

Daniel HAVIS

Président du *Groupe Matmut*

MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

Gérard BOURRET

Vice-Président, membre au titre du membre fondateur, *Groupe Matmut*

Sylvie ESKINAZI

Membre au titre du membre fondateur, *Groupe Matmut*

Nicolas GOMART

Membre au titre du membre fondateur, *Groupe Matmut*

Michel LENORMAND

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, *Matmut Mutualité*

Dominique LEVACHER

Membre au titre du membre fondateur, *Matmut Mutualité*

Thierry MASSON

Membre au titre du membre fondateur, *Matmut Mutualité*

Bernard SCAGLIOTTI

Membre au titre du membre fondateur, *Matmut Mutualité*

Docteur Jean-Paul WIELICZKO

Membre au titre de personne qualifiée

Myriam REUTER-BOURRET

Membre de droit représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir sur mandat du Président du Directoire

Professeur Norbert PASSUTI

Président du Comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot, invité avec voix consultative



DANIEL HAVIS

« L'objectif initial de la Fondation Paul Bennetot est de favoriser l'innovation médicale au sein des structures mutualistes. »



UNE SOCIÉTÉ SAVANTE, C'EST QUOI ?

Si le Larousse[®] propose la définition d'une société savante comme étant une « association dont les membres rendent compte de leurs travaux et recherches et se réunissent pour en discuter », EM Consulte, fonds documentaire en ligne pour les professionnels de santé, après avoir consulté un certain nombre de sociétés savantes, a proposé une définition à laquelle un certain nombre d'entre elles ont adhéré.

Elles peuvent se reconnaître comme un « groupe organisé, dans un champ disciplinaire donné, dont les adhérents ont pour objectif de rendre compte de leurs travaux, d'améliorer la connaissance dans leur domaine, d'assurer la formation et la recherche, de diffuser les résultats de leurs activités, de soutenir et promouvoir leur discipline. »

Ainsi la Fondation Paul Bennetot, comptant dans les rangs de son Comité scientifique, des personnalités comme le Président de la SOFCOT (Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique), l'ancien Président de la SOFMER (Société Française de Médecine Psychique et de Réadaptation), le Président de la Société Française des Technologies pour l'Autonomie et de Gérontologie..., bénéficie d'une meilleure connaissance des travaux scientifiques dans le champ de la traumatologie et de la dépendance et peut diffuser son appel à projets plus facilement auprès des professionnels de santé issus du même corps de métier.

Elle participe également à une réflexion plus approfondie de ces professionnels pour améliorer la prise en charge des personnes ayant subi un accident ou un traumatisme (exemples : entorse du rachis cervical, prévention et prise en charge des problèmes de luxations acromio-claviculaires...).



© Kalim - Fotolia.com

ZOOM



80 PROJETS SOUTENUS EN 10 ANS

En 10 ans, la Fondation Paul Bennetot a servi de banc d'essai et a éprouvé ses dispositifs pour sélectionner les projets utiles et avant tout d'intérêt général. Revue de programmes !

L'objectif initial d'être relais de l'action des structures mutualistes est toujours au fronton de la Fondation et, si après dix années d'intervention, celle-ci a élargi son terrain de jeux, si elle a fait varier l'origine des expériences soutenues, il n'en demeure pas moins que le but poursuivi reste de faciliter la vie et de permettre à celui qu'un coup du sort, qu'il soit naturel ou accidentel, a affecté, de reprendre le plus vite ou le plus complètement possible une vie dite « normale ».

Les 80 projets que la Fondation a soutenus et accompagnés dans le champ de la traumatologie et de la dépendance se répartissent dans les domaines de la prévention, de la rééducation, de la réadaptation et de l'insertion (cf. schéma). Ils ont été portés par des services d'urgences mais aussi par des établissements de soins de suite ou encore par des EHPAD*. Les projets soutenus l'ont été via le dispositif d'Appel à Projets annuel, via la Bourse Paul Bennetot, pour tout projet ne relevant pas exclusivement de la traumato-dépendance, ou via des choix d'intervention sur une problématique de Santé publique (ex. Traumatismes crâniens légers).

Enfin, si financer peut sembler facile, accompagner démultiplie l'implication et l'action de la Fondation. Elle apporte en effet un soutien méthodologique à toutes les étapes du projet, depuis sa conception, en passant par l'élaboration d'un dossier complet, puis le suivi du projet lui-même, jusqu'à sa valorisation. La publication scientifique vient alors couronner l'ensemble du projet. Elle est en effet l'étape incontournable pour valoriser et faire reconnaître les résultats obtenus par ses pairs.

* EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

« UN CERCLE VERTUEUX »

Membre du Comité de gestion de la Fondation Paul Bennetot depuis deux ans, le Docteur Jean-Paul Wieliczko détaille les nombreux intérêts des actions soutenues par la Fondation et les interactions possibles avec les activités du Groupe Matmut.

Participe Présent : Depuis deux ans, vous siégez au Comité de gestion de la Fondation Paul Bennetot. Quel est votre rôle au sein de ce comité ?

Jean-Paul Wieliczko : En tant que médecin, mon rôle est de vulgariser les projets retenus par le Comité scientifique (voir pages 3 et 4) qui sont présentés au Comité de gestion. Au-delà, je dois également éclairer les membres de ce comité sur l'impact que tel ou tel projet pourrait avoir sur les pratiques médicales, au profit de l'intérêt général évidemment, mais également au regard de l'activité d'assureur.

P.P. : De nombreux responsables du Groupe Matmut siègent au Comité de gestion. Cela a-t-il justement une incidence sur les projets retenus par la Fondation ?

J.-P. W. : Non, je vous confirme qu'il n'y a pas ou peu d'incidence sur les dossiers retenus. Après, il est évident que si un projet peut croiser tout à la fois l'intérêt médical général et les préoccupations d'un assureur comme la **Matmut**, ils seront étudiés d'un œil attentif. Mais il ne s'agit pas là de la condition principale au choix d'un projet ou d'un autre. J'en veux pour preuve les différents travaux portant sur le vieillissement et les différentes techniques visant à réduire ou ralentir la perte d'autonomie. En revanche, la Fondation a aussi soutenu une importante étude sur les traumatisés crâniens légers, avec plusieurs CHU de Paris et de province. Celle-ci a abouti à des recommandations, en voie d'officialisation et à la mise en place d'un suivi spécifique au CHU du Kremlin-Bicêtre. Il y a donc une véritable valorisation de l'engagement de la Fondation. Il s'agit avant tout d'intérêt général, et d'intérêt des patients, même si, à terme, il pourrait y avoir un retour positif pour le **Groupe Matmut**. Mais je le répète, le premier leitmotiv, c'est le soutien au domaine médical dans l'intérêt général.

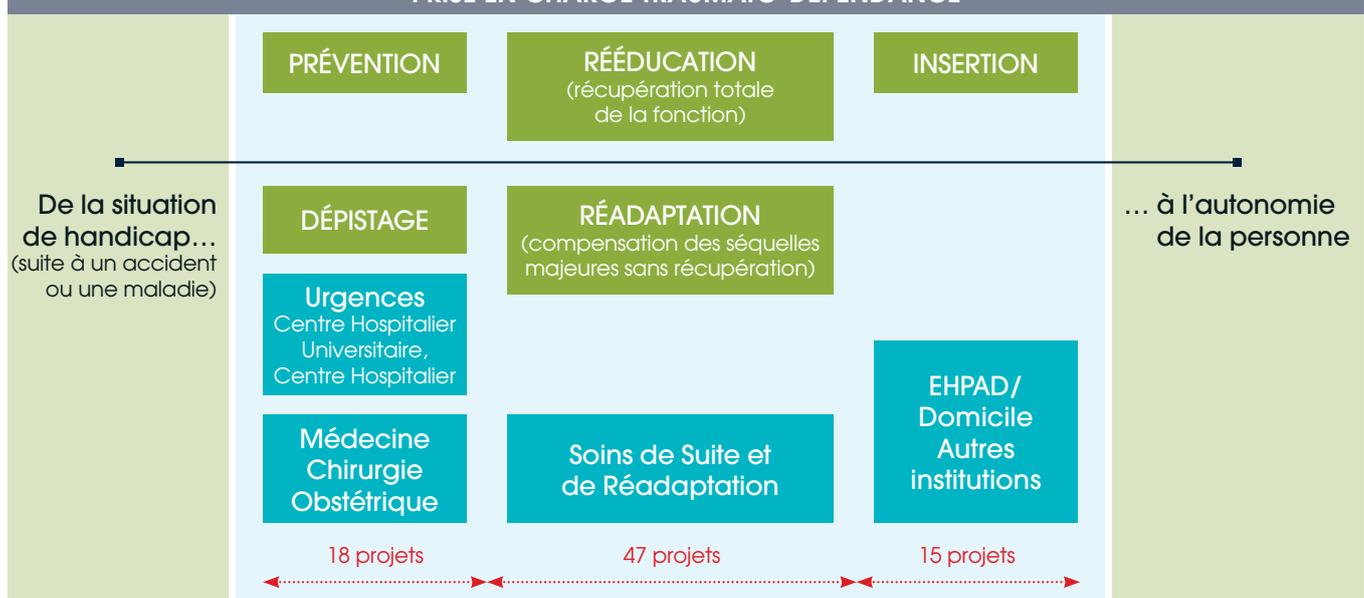


Jean-Paul Wieliczko

P.P. : Soutenir des projets de recherche médicale d'envergure dans le cadre de la Fondation Paul Bennetot entre tout de même dans l'ADN d'une société d'assurance mutualiste ?

J.-P. W. : Tout à fait. Si nous nous plaçons du côté des conseils de victimes, l'assureur ne doit être qu'un payeur. Mais je ne partage pas cette opinion, bien au contraire. Au même titre que les organismes sociaux, qui réfléchissent à l'organisation des soins et aux bonnes pratiques professionnelles, l'assureur est dans son rôle lorsqu'il apporte sa pierre à l'édifice. Personne ne remet en cause ses actions dans la prévention des accidents par exemple. Il doit en être de même lorsqu'il aide des équipes médicales à trouver des solutions pour mieux prendre en charge les victimes, limiter leurs douleurs, leurs séquelles et ainsi leur redonner un maximum d'autonomie et de dignité. C'est ce qu'a compris le **Groupe Matmut** en prenant l'initiative de créer la Fondation Paul Bennetot. Il s'agit d'un cercle vertueux dont le premier bénéficiaire sera la victime puis la santé publique, au sens large, et peut-être enfin l'assureur, qui n'est en fait que le gestionnaire des cotisations de toute la société.

PRISE EN CHARGE TRAUMATO-DÉPENDANCE



Retrouvez les fondements de l'action de la Fondation Paul Bennetot en vidéo sur votre poste de travail*.

* Menu démarrer/ Tous les programmes/Vidéos/Participe Présent Hors Série.



L'ACTION DE LA FONDATION PAUL BENNETOT



UN PROJET AMBITIEUX

La Fondation Paul Bennetot soutient un projet réunissant 13 centres* investigateurs, dont 1 implanté au Luxembourg, dont les retombées cliniques pourraient être majeures en termes de santé publique. Il s'agit d'améliorer le dépistage clinique des ruptures aiguës du ligament croisé antérieur du genou.

L'entorse grave du genou s'accompagne fréquemment d'une lésion du ligament croisé antérieur (LCA). Si une rupture du LCA peut être confirmée par des gestes particuliers réalisés par le médecin, ces gestes sont souvent impossibles à faire sur un genou endolori par un traumatisme récent. Les praticiens ont alors souvent recours à l'imagerie par Résonance Magnétique.

Le projet d'étude vise à valider un protocole d'obtention d'un seuil de probabilité la plus élevée possible de confirmation d'un diagnostic de rupture du ligament croisé.

Ceci doit aider à orienter le parcours du patient dès les urgences et à ne solliciter un avis spécialisé et une exploration d'imagerie que pour les seuls patients ayant un réel risque de rupture. C'est un élément important de diagnostic, d'orientation, de valorisation clinique et organisationnelle de soins d'urgence. À terme cela représente un moyen médico-économique visant à limiter les examens complémentaires IRM inutiles.

Le Comité scientifique a souligné la méthodologie retenue et l'aspect essentiel du « tri aux urgences ». Il devrait permettre d'optimiser la qualité des réponses, la pertinence des examens réalisés et donc des soins. Le protocole devrait pouvoir être généralisé à l'ensemble des services d'urgences.



DOMINIQUE LETOURNEAU

« Ce programme aura un impact à la fois pour le corps médical, pour les patients, mais aussi pour la société avec des répercussions d'économies sur les coûts. »



* Clinique Mutualiste Lorient, Clinique Mutualiste Pessac, Clinique Mutualiste Chirurgicale Saint-Étienne, Groupe Chirurgical Thiers, CHU Brest, Centre Hospitalier Versailles, CHU Limoges, Hôpital d'Instruction des Armées Sainte-Anne, Centre Orthopédique Santy, Institut de Chirurgie Orthopédique et Sportive 13, Clinique du sport de Bordeaux-Mérignac, Clinique Médipôle Toulouse, Centre luxembourgeois.

DÉFICIENCE SENSORIELLE ET EMPLOYABILITÉ DOIVENT RESTER COMPATIBLES

Près de 2 millions de personnes, atteintes de handicap visuel ou auditif, âgées de 20 à 59 ans, peuvent s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle. Si la prise en charge du handicap sensoriel se développe, il n'existe pas d'accompagnement spécifique vers l'emploi intégré au projet de soins. Pour y remédier, la Fondation Paul Bennetot contribue à une expérimentation depuis 2012.

Le projet « démarche précoce d'insertion socio-professionnelle auprès des patients déficients sensoriels » soutenu par la Fondation Paul Bennetot est porté par l'association Comète France qui en a élaboré le concept et la Mutualité Française Anjou Mayenne SSAM. Deux étapes le caractérisent : la construction d'un référentiel permettant de garantir un déploiement optimum de la démarche auprès des personnes atteintes de handicap sensoriel et l'expérimentation du référentiel, afin de tester la pertinence des préconisations.

Le référentiel formalise un dispositif d'accompagnement vers l'emploi en 7 étapes : repérage, accueil et information, évaluation de la demande, élaboration du projet, mise en œuvre du plan d'actions, insertion, suivi du devenir professionnel. Il comprend une plaquette d'information et des documents type permettant de recueillir le consentement des patients en faveur de la mise en place du dispositif et contacter les parties prenantes au projet.

L'objectif est de déployer le référentiel auprès des personnes hospitalisées au sein d'établissements de soins de suite et réadaptation, pour lesquelles la déficience sensorielle remet en cause l'employabilité.

Une recommandation de bonne pratique** a décrit le process et les moyens à mobiliser pour mettre en œuvre cette démarche. La finalité est d'intégrer au plus tôt la dimension socioprofessionnelle dans le projet de soins de la personne. Cette recommandation de bonne pratique a reçu le label de la Haute Autorité de Santé. Depuis le printemps, des patients bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel qui s'achèvera en 2016.

** Par la Société Française de Médecine du Travail, la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation et COMETE FRANCE.



Retrouvez quelques exemples d'actions soutenues par la Fondation Paul Bennetot en vidéo sur votre poste de travail*.

* Menu démarrer/ Tous les programmes/Vidéos/Participe Présent Hors Série.

À TRAVERS 4 EXEMPLES



LES URGENCES COMPTENT AUSSI SUR LES BÉNÉVOLES

L'augmentation des incivilités et des violences aux urgences fait émerger le besoin d'un accompagnement. Le CHU de Rouen a entrepris une démarche unique en France. Elle vise, grâce à l'intervention de bénévoles, à réduire les inquiétudes et le sentiment d'abandon qu'un patient peut ressentir lors de son passage aux urgences, situation qui génère souvent stress et angoisse.

Les urgences adultes sont une représentation, à un instant donné, du reflet de la société et de l'état de notre humanité. Cet espace affronte les principaux événements de notre société, y compris des situations à fort impact post-traumatique. Indépendamment du besoin de santé, il faut appréhender la situation du patient : environnement social, professionnel et familial, usage de la langue française... Un malentendu, voire un geste inapproprié peut engendrer incivilités et violences.

Devant ce constat, le service des urgences de Rouen a souhaité accompagner les professionnels de santé en mettant en relation les patients et la famille, avec leur accord ou après leur demande auprès de médecins, avec des bénévoles, afin d'enrichir la relation. L'objectif est d'accompagner le malade et ses proches dans le respect de leurs choix et de leur culture, dans un esprit laïc, en lien avec une équipe pluridisciplinaire. Les bénévoles offrent ainsi une oreille attentive en toute confidentialité.

Le programme de bénévolat d'accompagnement, soutenu par la Bourse Paul Benetot en 2015, est issu d'une expérience initiée en 2013. Il doit contribuer à :

- améliorer l'accueil, l'accompagnement et le soutien des patients grâce à la présence des bénévoles pendant les périodes d'attente aux urgences,
- favoriser un dialogue citoyen, auquel sont formés les bénévoles et une collaboration amicale entre malades, familles, professionnels et bénévoles,
- aider au repérage des souffrances et fragilités humaines,
- mettre en place un outil méthodologique susceptible d'être dupliqué dans d'autres services d'urgences, associations de bénévoles...

Dans le cadre de ce projet, la **Matmut** a exceptionnellement relayé, auprès de salariés ayant fait valoir leurs droits à la retraite, la mise en place d'une formation au bénévolat d'accompagnement.



ARIELLE M.
ANCIENNE SALARIÉE

« J'espère que les compétences que j'ai acquises au cours de ma carrière me seront utiles pour mener à bien mon action. »

MIEUX FORMER LE SOIGNANT, MIEUX INFORMER LE PATIENT

Si l'escarre* est une complication fréquente chez le patient atteint de lésion de la moelle épinière (lésé médullaire), touchant près de 20 % des patients à domicile, elle ne doit pas être une fatalité. Professionnels de santé et patients sont invités pour les uns, à remettre en question leurs pratiques et à changer de comportement, pour les autres, à être plus attentifs aux signes de survenance de l'escarre, ce qui permettra une action thérapeutique plus précoce.

Le projet d'élaboration d'un référentiel de prévention et de traitement de l'escarre a été présenté il y a quelques années par le Centre Mutualiste Neurologique Propara à la Fondation Paul Benetot. Il s'est concrétisé fin 2015 par la réalisation d'un guide pratique à l'usage des professionnels de santé. Ce guide vise à améliorer la qualité de la prise en charge, par une démarche éducative, d'une personne affectée d'une pathologie neurologique chronique qui peut être confrontée à la survenance d'escarres.

Il concrétise des mois de travail et la collaboration de patients et de soignants d'origine et d'univers professionnels différents, sous l'égide de plusieurs sociétés savantes (associations d'experts), en partenariat avec des laboratoires de recherche, des représentants de patients et des partenaires institutionnels. Il doit permettre de développer une démarche d'éducation thérapeutique notamment au sein d'établissements de santé mutualistes dans le cadre d'un Plan global d'Amélioration de la Qualité Escarre (PAQ Escarre).

L'enjeu aujourd'hui est de faire vivre ce guide, en le diffusant le plus largement possible, afin que tous les acteurs impliqués dans la prise en charge de patients porteurs d'escarres se l'approprient et en fassent un outil de prévention.

* Nécrose de la peau et des tissus sous-jacents, formant une croûte noire, puis un ulcère, survenant surtout chez les personnes alitées.





UNE MUTUALISATION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Reconnue d'utilité publique et trentenaire, la Fondation de l'Avenir est aussi une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. Elle est dite fondation « abritante ». La Fondation Paul Bennetot a été créée sous l'égide de la Fondation de l'Avenir, soutenue depuis sa création par la Matmut.

Portée par sa vocation d'intérêt général et son appartenance à l'Économie Sociale, la Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée incarne le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. Elle participe activement par ses actions, ses recommandations et publications, à l'amélioration du système de santé.

Elle permet aux chercheurs de faire avancer leurs projets de recherche et de dépasser le stade du fondamental, pour le bénéfice de tous, quel que soit le domaine : cancer, diabète, maladies neurodégénératives... La Fondation apporte des financements en faveur des démarches novatrices dans l'accompagnement et le soin du patient et de son entourage. Grâce à la Fondation, des professionnels de santé aboutissent rapidement et de manière concrète sur des nouvelles techniques et pratiques qui demain profiteront à tous.

Elle a contribué à des découvertes majeures à retombées internationales, telles que la stimulation cérébrale profonde pour le traitement des symptômes de la maladie de Parkinson, la destruction des calculs rénaux par ultrason ou la greffe de cellules cardiaques dérivées de cellules-souches embryonnaires humaines.

Elle rayonne sur la France entière, avec notamment une collaboration avec tous les CHU et les principaux Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM).

Abriter des fondations est un moyen d'élargir ses missions sociales à d'autres domaines d'intervention, en veillant toutefois à ce que son activité propre ne soit pas diluée dans l'activité des fondations abritées. Ces dernières bénéficient, quant à elles, de l'autorité morale et de la notoriété de la Fondation de l'Avenir. C'est bien l'utilité au service de l'intérêt général, la qualité des projets soutenus et leur complémentarité qui justifient la création de fondations abritées et non pas leur démultiplication au sein de la fondation abritante.



MISSIONS DE LA FONDATION DE L'AVENIR

Ses missions sociales sont organisées autour de trois axes :

1. Accompagner des équipes de recherche médicale appliquée : la Fondation soutient aussi bien les jeunes chercheurs que des équipes expérimentées à travers son appel d'offres annuel.

2. Contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques de soins et d'accompagnement, au sein de structures publiques, associatives ou mutualistes.

3. Valoriser et diffuser les expérimentations et leurs résultats ainsi que les évolutions sociales et sociétales induites par le progrès médical.

Aujourd'hui, neuf fondations abritées complètent l'action de la Fondation de l'Avenir sur des domaines aussi variés que les troubles du comportement alimentaire, la pédiatrie et la relation mère/enfant, les déficiences visuelles et auditives, la santé et l'environnement, ou encore les pathologies des usagers des deux et trois roues motorisés.

Pour mener à bien son action, la Fondation de l'Avenir peut compter sur ses partenaires issus de l'Économie Sociale, et sur plus de 60 000 donateurs, principalement d'abord adhérents des mutuelles partenaires, tous mobilisés pour faire avancer le progrès médical. Grâce à ce soutien, la Fondation de l'Avenir peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises. La générosité de tous est indispensable pour préparer l'avenir de la médecine. La Fondation s'appuie uniquement sur des financements privés et ne bénéficie d'aucune aide ou subvention publique.



Retrouvez le lien unissant la Fondation de l'Avenir et la Fondation Paul Bennetot en vidéo sur votre poste de travail*.

* Menu démarrer/ Tous les programmes/Vidéos/Participe Présent Hors Série.

LA PSYCHIATRIE, NOUVEAU CHAMP DE RECHERCHE

Si le champ de la santé est par nature extrêmement large, la psychiatrie est une discipline souvent laissée pour compte, notamment du fait de sa représentation sociale.

Dès 2011, la **Matmut** et la Fondation de l'Avenir se sont impliquées dans la création du fonds de soutien Avenir **Matmut** pour la recherche en pédiatrie, qui aura permis, pendant trois années consécutives, de financer les travaux de recherche du Professeur Alain Taieb, praticien en dermatopédiatrie au CHU de Bordeaux et chercheur à l'INSERM, sur le traitement des tumeurs vasculaires bénignes du nourrisson (hémangiomes), travaux devant permettre d'offrir une alternative à la chirurgie.

Au moment du renouvellement de la convention, la Fondation de l'Avenir commençait à s'intéresser au domaine de la psychiatrie qui représente aujourd'hui le premier coût en matière de pathologie directe/indirecte ! Traitée comme le parent pauvre, cette discipline, souvent laissée pour compte, souffre aussi de son incapacité à porter un discours cohérent et à rentrer dans des méthodes recevables. Toutefois, devant l'intérêt du projet, la **Matmut** n'a pas hésité longtemps à soutenir le projet du Professeur Olivier Guillin sur le trouble bipolaire. Il touche fréquemment entre 1,5 et 2,4 % de la population et il n'y a pas eu, ces dernières années, d'avancée significative thérapeutique. Cet état de fait est dû en partie à la méconnaissance des voies biologiques qui sont impliquées dans ce trouble.

La génétique pourrait apporter ce type d'informations grâce aux nouvelles techniques de séquençage du génome qui permettent de détecter des variants rares qui pourraient être associés à une augmentation forte du risque de la maladie. L'objectif de l'étude du Professeur Guillin est de mettre en évidence un excès de variations génétiques dans un groupe de patients bipolaires. Les 1^{er} résultats sont attendus pour 2017.



DOMINIQUE LETOURNEAU

« Parce que cela est assez rare, il est important de préciser que la Matmut et son Président se sont engagés sans aucune hésitation aux côtés de la Fondation de l'Avenir dans le soutien au développement de ce nouveau champ de recherche pour notre Fondation qu'est la psychiatrie. »

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médical



À CHAQUE FONDATION SON ACTION

La Fondation Charles Nicolle, dont la Matmut est membre Fondateur et soutien actif aux côtés de l'Université de Rouen, du CHU de Rouen et de la Région Normandie, a permis de financer, en 2016, plus d'une dizaine d'équipements bio-médicaux innovants au bénéfice des patients normands ainsi que 6 bourses à de jeunes chercheurs.

Qu'il s'agisse d'améliorer les diagnostics ou de mieux cibler les traitements et interventions chirurgicaux, les matériels sélectionnés par le Comité scientifique de la Fondation permettent aux équipes hospitalières candidates à l'appel à projets annuel de toujours mieux soigner, dans des domaines aussi divers que la neurologie, l'ophtalmologie, la chirurgie digestive, l'orthopédie pédiatrique...

Récemment, elle a apporté son concours au Centre Hospitalier du Rouvray, qui a ouvert un service de traitement à vocation régionale des troubles thymiques (START). Ce service, hôpital de jour, propose aux patients atteints de troubles de l'humeur complexes une alternative à l'hospitalisation temps plein, via une prise en charge intensive et personnalisée qui combine des approches pharmacologiques, d'électrostimulation, psychothérapeutiques et d'éducation à la santé.

La Fondation Charles Nicolle accroît également son action en faveur des jeunes chercheurs. Elle finance ainsi des allocations de recherche en master 2 et des recherches de doctorants. Elle contribue enfin aux échanges internationaux en matière de recherche en décernant de nouvelles allocations de séjour d'une année à l'étranger pour de jeunes chercheurs français, notamment à Montréal ou encore au London University College dans le domaine de l'imagerie cérébrale dans le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer.



UNE ÂME MUTUALISTE

Entreprise mutualiste, la Matmut apporte historiquement son soutien aux Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes à travers toute la France. Elle s'est depuis longtemps organisée de manière à répondre aux sollicitations dont elle fait l'objet et ainsi apporter son concours à des actions au service du grand public. Gérard Alix, Directeur Général Adjoint en charge notamment des Relations et Partenariats Mutualistes, présente les origines de ce soutien et la nature des actions encouragées.

Une question d'hommes

« Le Groupe **Matmut** et le mouvement mutualiste entretiennent des relations quasi filiales, que l'on devine à travers du nom **Matmut**, déjà. Ils partagent tous deux une proximité de pensée et d'action qui leur confèrent de s'entendre. Le Président Paul Bennetot demanda à Daniel Havis de prendre la direction de l'Union Mutualiste de Seine-Maritime afin de s'imprégner des considérations liées à cette activité. Ce qui explique d'ailleurs l'appétence du Président Havis pour le sujet. Depuis tout temps, le Conseil d'Administration de notre Groupe est composé de mutualistes, comme Jean-Pierre Davant ou Étienne Caniard, qui ont été Présidents de la Mutualité Française. Ce qui explique que nous disposions de réflexions communes avec l'univers mutualiste et pourquoi notre Groupe a l'objectif d'aller au secours de populations en difficulté en matière de services ou de finances. »

À l'origine du tiers payant

« Notre premier Président, Paul Bennetot avait une fibre mutualiste très affirmée. Je pense que ce qui symbolise le plus son engagement, c'est bien la création et la gestion des pharmacies mutualistes. En termes d'image évidemment, mais également en termes de sens car c'est dans ces pharmacies qu'est né le concept du tiers payant qui, s'il est aujourd'hui généralisé, constituait dans les années 1965-1970 une véritable révolution dans le domaine de l'accès au soin. »



La pharmacie mutualiste de Maromme

Des actions pleines de sens

« Notre soutien aux Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes prend différentes formes. Il peut s'agir de collaborations financières, de prêts à taux symbolique, de versements à des fondations, de mécénats, de subventions... Et ce dans tous les domaines possibles, mais essentiellement celui de la santé. Nous sommes notamment intervenus dans le cadre d'aides à des Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), dans l'aide à la construction d'activités optiques ou dentaires, dans la réalisation de cliniques, de centres d'audition ou optiques... Les réalisations les plus récentes sont le soutien au centre mutualiste de Kerpape (Morbihan) qui intervient auprès de personnes handicapées moteurs ou cérébrales suite à un accident. Ce qui constitue d'ailleurs une sorte de prolongement de notre activité d'assureur et d'indemnisation. Il convient aussi de citer le soutien à l'institut mutualiste Montsouris, géré par une structure présidée par Daniel Havis, ou encore la réservation de berceaux dans le cadre de la construction d'une crèche interentreprises à Montauban. Ces trois exemples démontrent l'étendue de notre action. »



L'institut mutualiste Montsouris à Paris

Une organisation au service du soutien

« Pour mettre en œuvre notre action sur le terrain, une équipe de 10 Responsables Développement Partenariats est au contact, sur le terrain, des représentants de l'univers mutualiste. Des échanges quotidiens leurs permettent de faire état des actions qui pourraient être soutenues par notre Groupe. Comme l'explique Daniel Havis, notre Groupe est l'objet de nombreuses sollicitations. Il est donc de notre action d'analyser les demandes en se posant deux questions : le projet est-il pérenne et pertinent en termes de territoire et de réponse apportée au public ? Le projet est-il viable économiquement ? Si la réponse à ces deux questions est positive, le Groupe s'engage généralement. Car s'il est de notre devoir de soutenir ce type de projets, nous devons également tenir compte de la réalité économique. »

LES DERNIERS SOUTIENS APPORTÉS

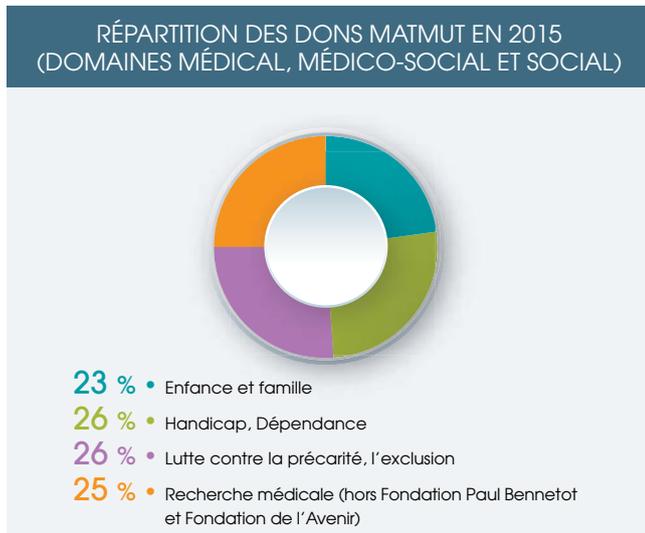
Dernièrement, le Groupe Matmut a principalement orienté ses actions sur le thème du handicap. « Je dirais qu'il existe une certaine logique de continuité avec notre activité d'assureur » explique en effet Gérard Alix.

En 2016, parmi les nombreux projets encouragés, le Groupe a notamment apporté son soutien à diverses initiatives ou structures :

- l'association des Familles des Traumatés Crâniens et Cérébraux lésés du Rhône,
- le Centre Hospitalier du Rouvray dans la réalisation d'ateliers théâtraux et musicaux à destination de personnes en situation de handicap mental,
- la réalisation d'un film par l'association Ninsen Project sur la scolarisation de l'enfant autiste,
- un prêt à taux symbolique à la Mutualité Française du Puy-de-Dôme pour la construction d'un centre de santé mutualiste à Clermont-Ferrand.

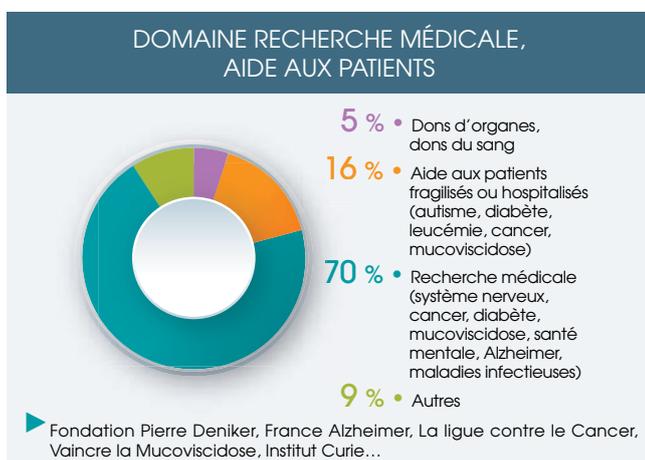
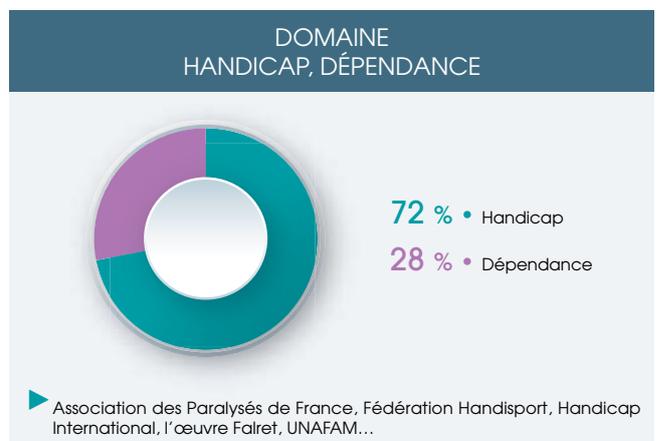
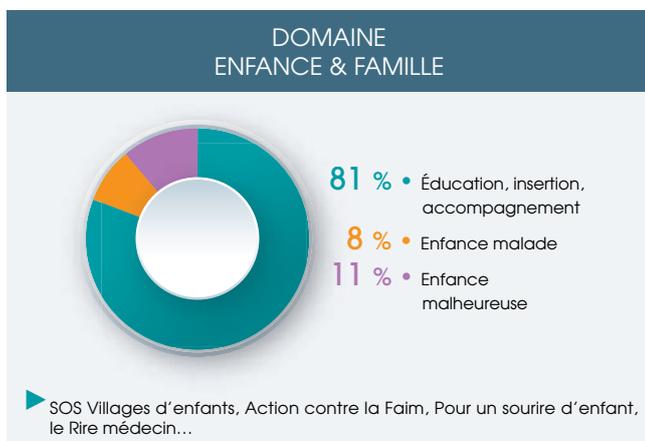
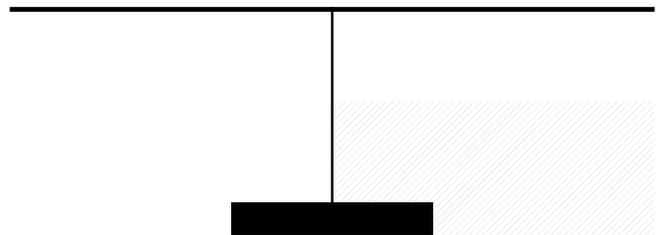
LE MÉCÉNAT MÉDICAL, MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL EN CHIFFRES

Si la recherche médicale, l'innovation et l'amélioration des pratiques de soins constituent un axe majeur de la politique de mécénat du Groupe au travers de l'action menée notamment par la Fondation Paul Bennetot, la Matmut apporte chaque année son soutien à de nombreux autres organismes, notamment dans les domaines médical, médico-social et social. En voici quelques illustrations, en chiffres et en couleurs.



DANIEL HAVIS

« Nous tenons à être présents aux côtés de ces associations, notamment celles qui œuvrent dans le domaine du lien social, mais aussi dans les domaines médicaux et de la recherche fondamentale. »





RESTOS DU CŒUR : ADN SOLIDAIRE

Dans le respect des valeurs mutualistes qui guident ses actions, le Groupe Matmut apporte ponctuellement son soutien à diverses associations caritatives. Retour sur le partenariat initié avec les Restos du Cœur dont les bénévoles viennent régulièrement à la rencontre des collaborateurs du Groupe depuis deux années.

« Soutenir des ONG ou des associations dites humanitaires est un sujet compliqué pour des groupes privés comme le nôtre, explique le Président du *Groupe Matmut* Daniel Havis. Même si nous avons conscience qu'elles ont d'autres types de financement, nous tenons à être présents auprès de ces grandes associations. Il convient toutefois de faire le tri, de ne pas céder au compassionnel et de faire la part avec ce qui incombe à l'initiative privée car il n'y a pas une semaine où nous ne recevons pas de sollicitation en la matière... »

Depuis près de deux années, le *Groupe Matmut* a choisi de soutenir les Restos du Cœur. L'association, chère à Coluche, est en effet régulièrement présente au sein des locaux du Groupe, notamment aux moments des collectes nationales.

C'est en mars 2015 qu'a eu lieu la première collecte dans les locaux du Siège social, rue de Sotteville à Rouen. Le succès rencontré et l'accueil réservé par les collaborateurs lors de ce premier rendez-vous a incité la *Matmut* à développer et étendre son partenariat avec l'association.

C'est ainsi qu'entre septembre et novembre 2015, les bénévoles de toute la France ont investi les annexes du Siège social et les Plates-formes régionales pour des collectes puériculture.

Au fil des régions, les collaborateurs se sont mobilisés et ont massivement répondu à l'appel des Restos qui fêtaient en 2015 leur 30^e anniversaire.

« Nous avons bien préparé la venue des Restos en faisant un peu de lobbying auprès des collègues, mais tous avaient joué le jeu et répondu à l'appel de l'association, se remémore Patrick Mansier, Chargé de Missions Ressources Humaines sur la Plate-forme de Saint-Priest. Certains avaient même fait des détours pour acheter un paquet de couches ou du lait infantile. Cela a demandé de l'investissement, mais cette démarche de notre part est naturelle et logique quand il s'agit de venir en aide à une association qui partage les valeurs de notre Groupe. »

Fort de ces expériences, la *Matmut* a rouvert les portes de son Siège social en mars 2016 pour des collectes alimentaires et puériculture. Parallèlement, des bacs de collecte sont mis en place à l'année au Siège social pour récupérer du matériel de puériculture.

« C'est une démarche naturelle que nous encourageons, expliquent en cœur Christophe Hamard, Responsable des services aux salariés et Yannick Le Levier, en charge de l'Espace Ressource du Siège. Tous les mois et demi, l'association rouennaise vient collecter un bac entier et il s'agit généralement de produits de qualité qu'offrent nos collègues à l'association. »

« Nous accueillir dans les locaux d'activité est quelque chose d'assez exceptionnel car nous intervenons rarement de la sorte et peu d'autres entreprises nous ouvrent leurs portes, explique pour sa part Jean-Pierre Nantier, responsable départemental des Restos du Cœur de Seine-Maritime. C'est extrêmement positif et gratifiant pour nos bénévoles qui peuvent expliquer leur action et apprécier l'accueil de qualité qui leur est réservé. Et pour ne rien gâcher, les produits que nous collectons sont en très bon état. »



Le partenariat avec les Restos du Cœur constitue une nouvelle illustration de l'engagement citoyen du *Groupe Matmut* et de ses collaborateurs.